

L'approche du Motion Tracker : mise en place de coalitions pour favoriser le changement, renforcer la redevabilité et respecter les engagements pris

Informations générales

Le Sommet de Londres sur la planification familiale a rassemblé en 2012 des gouvernements nationaux, des organisations internationales, des représentants de la société civile et du secteur privé ainsi que des bailleurs de fonds du monde entier afin de garantir que 120 millions de femmes et de filles additionnelles aient accès à des méthodes contraceptives modernes d'ici 2020. Cette initiative mondiale, connue sous le nom de Family Planning 2020 (FP2020), a appelé les gouvernements à prendre des engagements au niveau national dans le cadre de FP2020 qui permettraient d'élargir l'accès à des services de planification familiale (PF) disponibles, acceptables, abordables et durables. Le respect de ces engagements requerrait une action coordonnée de la part des agences gouvernementales, de la société civile, des dirigeants communautaires et d'autres partenaires, du niveau local au niveau national, ainsi que des mécanismes solides pour assurer le suivi des progrès et tenir les auteurs des engagements redevables.

Cependant, en 2014, rien n'indiquait clairement les progrès accomplis de la part des pays ayant pris des engagements. L'absence générale de structures multisectorielles de parties prenantes a mené à des interprétations contradictoires des engagements et à la prise d'engagements limités des organisations de la société civile (OSC), des partenaires de développement et des gouvernements. Dans ce contexte incohérent, les points focaux de chaque pays pour FP2020 ont produit des rapports pour le Secrétariat du FP2020 sans la participation des OSC. Par conséquent, ces rapports n'étaient axés que sur les résultats sans indiquer le processus suivi pour respecter les engagements.

En 2014, la Samasha Medical Foundation (Fondation médicale Samasha) a élaboré une approche exclusive, participative et innovante en vue de mettre en place des coalitions incluant le gouvernement, la société civile et d'autres parties prenantes afin de faire progresser les engagements pris par le gouvernement. Cette approche, appelée Motion Tracker, a rapidement gagné en popularité et a ensuite été adoptée par l'Éthiopie, l'Indonésie, le Kenya, le Nigeria, la Tanzanie, la Zambie et les pays du Partenariat de Ouagadougou. Dans ces pays, elle a permis de renforcer les engagements pris par les pays dans le cadre de FP2020, d'accroître l'engagement des partenaires multisectoriels, d'identifier les lacunes en matière de financement public, de cibler les efforts de plaidoyer, ainsi que d'élargir la couverture médiatique. La décennie s'achevant sur des progrès significatifs en matière de respect des engagements pris dans le cadre de FP2020 (60 millions de femmes et de filles additionnelles ont eu accès aux contraceptifs depuis 2012), le partenariat mondial a renouvelé son engagement en lançant Family Planning 2030 (FP2030) qui souligne l'importance de la mise en place de partenariats collaboratifs, du plaidoyer, de la redevabilité et du suivi des progrès obtenus.¹ Depuis, le Motion Tracker a été utilisé dans 16 pays différents pour assurer le suivi des engagements en matière de PF,

¹ Family Planning 2020. (2021). The Arc of Progress [L'arc du progrès]. <http://progress.familyplanning2020.org/arc-of-progress#timeline>

tandis que de nouveaux pays continuent de l'adopter et de s'en servir comme mécanisme pour faire avancer la mise en œuvre de la stratégie FP2030. En 2022, le Motion Tracker a été mis à jour afin d'intégrer plusieurs stratégies d'application innovantes que les partenaires ont utilisées dans différents contextes nationaux, ce qui a donné naissance à l'Approche Motion Tracker (MTA, en anglais).

En quoi consiste la MTA ?

La MTA est une approche dirigée par la société civile visant à renforcer la redevabilité et stimuler l'action à chaque étape du processus, allant de la définition de l'engagement jusqu'à la phase d'accomplissement. Elle s'appuie sur un engagement volontaire et soutenu des parties prenantes afin de garantir une compréhension universelle des engagements, de coordonner les actions des parties prenantes, d'encourager la participation de partenaires venus de multiples secteurs, d'assurer le suivi des progrès accomplis par rapport aux engagements pris, ainsi que de sensibiliser le public. Dans chaque pays, une OSC locale fait office d'organisateur/trice et est chargée de diriger la mise en œuvre de la MTA, tout en mettant sur pied et en continuant à renforcer la coalition des parties prenantes issues du gouvernement et de la société civile.

Les six étapes de la MTA

Si le gouvernement n'a pas lancé d'engagements

1. Mise en œuvre et lancement des engagements

L'organisateur/trice collabore avec le gouvernement, les partenaires de la société civile et les experts pour définir des engagements spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps (SMART) qui permettront d'atteindre les objectifs proposés. Il/elle détermine ensuite lesquels entrent dans la catégorie implicite, s'ils sont larges, ou explicite, s'ils sont clairs et réalisables.

L'organisateur/trice soutient alors le lancement des engagements publics, notamment en contribuant au processus de planification, en assurant l'engagement des médias et en participant aux activités le jour du lancement.

Si le gouvernement a déjà lancé des engagements

1. Identification des engagements

L'organisateur/trice collabore avec les partenaires du gouvernement et de la société civile pour identifier les engagements et déterminer lesquels sont implicites ou explicites.

2. Déconstruction des engagements

L'organisateur/trice réunit le gouvernement, les partenaires de la société civile et d'autres parties prenantes impliqués dans la définition des engagements pour lever toute ambiguïté et identifier des stratégies spécifiques pour chaque engagement. Le groupe classe ensuite chaque engagement en fonction des éléments constitutifs du système de santé de l'Organisation Mondiale de la Santé afin de permettre aux parties prenantes d'identifier facilement les engagements liés à leur domaine de travail.

3. *Mise au point d'indicateurs de processus*

L'organisateur/trice collabore avec le gouvernement, les partenaires de la société civile et d'autres parties prenantes pour mettre au point des indicateurs de processus afin d'assurer le suivi des progrès accomplis pour chaque stratégie identifiée à l'étape 2, ce qui permet de mieux comprendre le processus de respect des engagements.

4. *Réunion de validation et cartographie des parties prenantes*

L'organisateur/trice réunit tous les partenaires impliqués dans la définition des engagements pour présenter les résultats des étapes 1 à 3 et garantir l'établissement d'un consensus en ce qui concerne tant les engagements que la feuille de route pour remplir ces derniers. Dans le cadre de la réunion de validation, l'organisateur/trice élabore une matrice des partenaires impliqués indiquant de quelle manière chaque partenaire contribue à atteindre les indicateurs de processus élaborés à l'étape 3.

5. *Formation et engagement des médias*

L'organisateur/trice collabore avec le gouvernement pour organiser un atelier de formation ciblant les journalistes afin d'améliorer leur compréhension des engagements et de la MTA. La formation se concentre également sur l'établissement de solides relations entre le gouvernement et les médias dans le but d'améliorer la transparence et le compte rendu des activités et des progrès accomplis par le gouvernement. Après cet atelier de formation, les journalistes continuent à s'engager auprès du gouvernement et utilisent leurs reportages pour sensibiliser le public aux engagements et aux progrès accomplis.

6. *Suivi des progrès et redevabilité*

L'organisateur/trice travaille avec les partenaires pour collecter des données sur les indicateurs de processus, qui sont validées et disséminées par le biais de réunions semestrielles des parties prenantes puis publiées sur la page du pays dans le site web de la MTA.² L'organisateur/trice utilise les données et les autres informations tirées des engagements des partenaires - ainsi que des données provenant d'outils de collecte de données indépendants - (par exemple Track20, le Suivi des Performances pour l'Action (PMA en anglais) et les tableaux de bord) en vue d'assurer le suivi des progrès obtenus par rapport aux engagements pris, et d'identifier les succès et défis. Ensuite, l'organisateur/trice mène un engagement ciblé avec le gouvernement, les OSC et d'autres parties prenantes indiqués dans la matrice de partenaires afin de célébrer les succès et de relever les défis pour atteindre les indicateurs de processus.

Quelle est la particularité de la MTA ?

La MTA se distingue des outils de mesure des progrès tels que la PMA, Track20 et les enquêtes démographiques sur la santé par son adoption d'une approche holistique pour

² The Motion Tracker. (2022). Countries [Pays]. <https://www.motiontracker.org/countries>

atteindre les objectifs de développement qui englobe la redevabilité, le plaidoyer, la mise en place de coalitions, la coordination et la collecte de données. Alors que d'autres approches se basent sur des méthodologies quantitatives plus poussées pour collecter des données concernant les résultats finaux, la MTA incorpore ces données tout en collectant des données liées à la progression des activités clés, ce qui mène à de meilleurs résultats en matière de PF. Ce faisant, la MTA fournit une vision fondamentale du processus de respect des engagements. Outre l'organisation et le lancement d'actions, la capacité de la MTA à assurer le suivi continu de la progression des activités lui permet de servir de mécanisme d'infléchissement de trajectoire lorsque des difficultés surgissent. La MTA veille à ce que les progrès faits en matière d'engagements pris soient très visibles et favorise la transparence et la communication claire parmi toutes les parties prenantes, tout en alignant les objectifs et en clarifiant les responsabilités. La MTA soutient également l'appropriation locale tout en menant des actions aux niveaux infranational, national, régional ou mondial, ce qui la rend extrêmement adaptable à une grande variété de contextes.